La recette a dépassé 350.000 fr. Impossible d'approcher des guichets du pari mutuel : ce qui n'a pas empêché les bookmakers parqués dans une encoignure de faire de magnifiques affaires.

Les bouchons étaient assez rares ; les femmes étaient élégantes, ce qui rendait encore plus triste la figure de l'assistance.

L'incertitude du temps était pour beaucoup dans cet aspect gris et terne. Cependant, si le soleil a fait totalement défaut, nous avons eu que quelques gouttes de pluie au moment de la dernière course.

Le sport n'a pas perdu qu'un assez médiocre jouteur avant le grand prix, et l'absence de tout champion anglais véritablement sérieux enlevait à la grande épreuve internationale son caractère habituel. Il n'a guère fait de savoir simplement si *Ermak*, le grand favori, aura t-intté contre la coalition des chevaux de M. Edmond Blanc.

On a vu, par le résultat, que le vainqueur du Derby a succombé; sa défaite que rappelle celle de *Révérend* à Chantilly, est même trop complète pour ne pas être attribuée soit au léger accident dont il a été victime hier, soit au terrain trop lourd pour le fils de *Farjadet*.

M. et Mme Carnot sont arrivés quelques moments avant le grand prix; la loge présidentielle était déjà pleine; sauf M. de Freycinet, tous les ministres étaient là, ainsi que la plupart des représentants des gouvernements étrangers, notamment MM. de Munster, de Morenheim et lord Lytton.

Mme Carnot porte une fort élégante toilette mauve garnie de dentelles blanches; le bruit courait, dans le public, que le prince de Galles était présent, nous l'avons vainement cherché.

A quatre heures, l'on sonne pour le grand prix : le défilé a lieu dans l'ordre des noms inscrits au programme. Les chevaux prennent leur « canter, » mais aucun n'excite un bien vif enthousiasme.

Ermack n'est pas aussi resplendissant qu'à Chantilly ; son allure semble gênée.

Les chevaux de M. Edmond Blanc sont bien, mais leur galop d'essai, dans un terrain détrempé, n'a rien de bien remarquable.

Après un faux départ, le drapeau s'élance. *Ermak* reste presque au poteau et sa chance est déjà bien compromise. *Révérend* prend la tête et mène grand train. En passant devant les tribunes en face, le peloton est à la file indienne. *Ermak* a amélioré sa position, mais il n'est que quatrième, derrière les chevaux de l'écurie Blanc.

Au Petit Bois, le poulain de M. de Montbel est à la cravache et irrémédiablement battu.

Au Tournant, les deux chevaux de M. Blanc, *Calmart* et *Révérend* sont en tête ; *Gouverneur* vient de s'effacer; les deux chevaux entrent dans la ligne droite dans l'ordre sans avoir été inquiétés.

Quant à *Bevenuto*, le seul représentant des Anglais, il n'a pour ainsi dire pas figuré.

La durée de la course est de 3 minutes 27. La victoire de *Clamart* est accueillie par des applaudissements, car l'écurie Blanc a été très jouée; mais il n'y a pas l'enthousiasme des autres année, quand le grand champion est vaincu.

M. Carnot a fait appeler M. Edmond Blanc, pour le féliciter, puis le président et sa suite sont repartis immédiatement.

Aucun incident à signaler jusqu'ici. Le retour s'effectue avec ordre.

NOUVELLES DU JOUR

Une réunion des ouvriers et employés des chemins de fer, à Paris

Paris, 7 juin. — La réunion organisée par la chambre syndicale des ouvriers et employés de chemins de fer, au Cirque d'hiver, a eu lieu à 2 h. 1/2, bien qu'elle eût été annoncée pour 1 heure. Environ 2,000 ouvriers avaient répondu à l'appel du syndicat.

Après plusieurs discours, l'ordre du jour suivant est mis aux voix :

« Les ouvriers syndiqués des chemins de fer demandent :

» 1° Que les Compagnies de chemins de fer reconnaissent le syndicat.

» 2. Que les camarades révoqués du P.O. soient réintégrés dans leurs emplois respectifs.

» Et demandent qu'une délégation soit nommée à cet effet et que si satisfaction n'est pas donnée, le Congrès soit réuni pour dicter au conseil d'administration la conduite à suivre. »

Tous les délégués adoptent l'ordre du jour. La séance est ensuite levée.

Un meeting en faveur des victimes de Fourmies

Bordeaux, 7 juin. — Un meeting socialiste a eu lieu aujourd'hui, en faveur des victimes de Fourmies.

Il y avait 2,500 personnes. Un ordre du jour de sympathie a été voté.

La grève des employés des omnibus de Londres

Londres, 7 juin. — La foule a empêché aujourd'hui les omnibus de circuler. Il y a eu de nombreuses arrestations.

Une manifestation ratée. — Les anarchistes et la basilique du Sacré-Cœur. — Arrestations.

Paris, 7 juin. — Les révolutionnaires et libres-penseurs de Montmartre, avaient décidé, en guise de protestation contre l'inauguration de la basilique de Montmartre, de se compter aujourd'hui à la salle de la Jeune France, rue Ramey, et d'aller ensuite déposer une couronne au pied du mur où avait été fusillé en 1871, Varlin, membre de la Commune.

Dès midi, des escouades d'agents sillonnaient la rue Clignancourt et la rue Ramey. Les passants s'arrêtaient curieusement devant ce déploiement de police.

Vers deux heures, l'inspecteur divisionnaire Debeury vient prendre la direction du service d'ordre et fait circuler les curieux.

Au dernier moment, se rendant compte de leur piteux échec, les révolutionnaires changent le rendez-vous et se réunissent chez un marchand de vin de la rue Ramey.

Ils sont une vingtaine en tout. Vers deux heures et demie, fatigués d'attendre les manifestants qui ne viennent pas, ils se mettent en marche escortés par les gamins et les nombreux badauds de ce quartier populeux.

En tête du cortège, deux manifestants portent sur l'épaule deux couronnes rouges avec des inscriptions : *Hommage à Varlin, les révolutionnaires de Saint-Ouen. Hommage à la Commune. Fourmies.*

La police a un moment d'hésitation; puis tout à coup quand les man festants s'engagent dans les escaliers de la rue Becquerel, les agents se précipitent à leur suite sous les ordres d'un officier de paix.

Les anarchistes Morphy et Martinet se joignent au cortège qui grimpe péniblement les escaliers qui conduisent à la butte. Aucun cri n'est pourtant poussé.

Mais voilà que dans la rue du Mont-Cenis un barrage d'agents attend les manifestants. Un officier de paix, profitant de ce que un fiacre encombre la chaussée très étroite, se précipite à la tête de ses hommes sur les couronnes, dont les porteurs appellent à leur secours.

Les boutiques se ferment précipitamment. Les coups pleuvent, mais les agents qui sont une centaine dont vite raison des révolutionnaires, et s'emparent des couronnes, non sans avoir été assez sérieusement malmenés.

Au cours de la bagarre six arrestations, dont celle de Morphy, sont opérées pour coups et insultes aux agents.

Au même moment un autre incident se produisait près de la rue Caulaincourt où une vieille femme, qui était coiffée d'un enseigne réclame pour une publication antireligieuse était portée en triomphe. La foule grossissant, une charge d'agents vient déblayer la rue, et un des badauds était si malmené qu'ont dut le transporter d'urgence dans une pharmacie.

A quatre heures, le quartier reprenait sa physionomie habituelle et les libre-penseurs en étaient pour la honte d'avoir vu leur manifestation ridiculement avorter.

Un orage à Dreux et à Limoges

Dreux, 7 juin. — Un violent orage vient d'éclater ici. Dans certains quartiers les maisons ont été inondées. Rue des Ecoles l'eau coulait à torrents dans le café Tontain. Dans la même rue, deux vieillards ont été surpris dans leur lit.

Place Billy, la salle à manger et les cuisines de l'hôtel du Lion d'Or ont été envahies.

Limoges, 7 juin. — Toutes les récoltes ont été détruites par la grêle tombée pendant l'orage. Certains grêlons pesaient jusqu'à 150 grammes.

La grève générale des employés des omnibus de Londres

Londres, 7 juin. — Les employés de la Compagnie générale des omnibus ont, dans un grand meeting, voté la grève générale pour aujourd'hui.

Londres, 7 juin. — M. John Burns, député, a été arrêté dans Charing-Cross pour avoir voulu user d'intimidation vis-à-vis de quelques cochers et conducteurs qui refusaient de se joindre à la grève.

Il a été relaxé après avoir donné son adresse.

La quadruple alliance

Rome 7 juin. — Une note officieuse publiée par les journaux dit que les communications sur les rapports italo-anglais qui auraient été faites à M. Millevoye par le prince Napoléon, si tant est qu'elles aient été exactement entendues ne représenteraient que des suppositions gratuites et personnelles du feu prince auquel elles sont attribuées.

Tremblements de terre en Italie

Rome, 7 juin. — Plusieurs secousses de tremblement de terre se sont fait sentir à Milan, à Venise, à Radennes, à Ferrare, à Vérone et à Mantone.

Des accidents ont eu lieu dans plusieurs localités. A Marcemgo, notamment, trois maisons se sont écroulées et ont fait trois victimes. A Badicaladana, dix-sept personnes ont été retirées vivantes des décombres.

A Vérone, les secousses, précédées de mugissements ont causé une grande panique; quelques cheminées sont tombées. La population s'est enfuie des maisons. La sous-directrice d'un pensionnat est morte de frayeur.

Mort du premier ministre du Canada

Ottawa, 7 juin. — Sir John Macdonald, premier ministre du Canada, est mort.

La Banque française à Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 7 juin. — La Banque française vient de ronvrir ses guichets.

Les canons français à tir rapide

Paris, 7 juin. — On lit dans la *Justice* :

« L'industrie française vient de remporter une nouvelle victoire qui prend, dans les circonstances actuelles, une importance toute particulière : la marine russe vient d'adopter officiellement le canon à tir rapide système Canet.

» Dans ces derniers temps, le conseil de l'amirauté avait fait expérimenter ce matériel par une commission spéciale, concurremment avec ceux d'Armstrong, et de Krupp et c'est à la suite de ces essais que la supériorité des canons Canet a été proclamée.

» Nous enregistrons avec plaisir ce succès de notre industrie privée ; mais à un autre point de vue, nous sentons quelque honte pour la marine française qui s'est encore laissée devancer et qui après avoir, pendant deux ans, suivi de près la transformation de l'artillerie nouvelle, en est arrivée, grâce à la réaction de ses bureaux à commander à grands frais à l'Angleterre un matériel inférieur à celui que des industriels français lui offraient.

» Cette leçon portera-t-elle ses fruits ? ? Nous l'espérons, sans oser le croire. »

La comtesse de Paris

Paris, 7 juin. — Madame la comtesse de Paris, après avoir déjeuné chez M. le duc de Chartres, a rendu visite dans l'après-midi d'hier, à Mme la duchesse de Montpensier.

En quittant sa mère, elle a été visiter les belles collections rapportées d'Asie par M. Bonvalot et le prince Henri d'Orléans; elle avait été précédée au musèum, par le duc d'Aumale et le comte d'Eu.

Le soir, un grand dîner a réuni rue Jean-Goujon, autour de la princesse, les membres de la famille d'Orléans présents à Paris, quelques amis intimes et plusieurs personnalités politiques.

Le général Tcheng-Ki-Tong

Paris, 7 juin. — Une dépêche de Foutcheou, parvenue aujourd'hui, annonce que le général Tchong-Ki Tong, l'ancien chargé d'affaires de Chine à Paris, est arrivé dans cette ville venant de Hong-Hong, où il a débarqué le 27 mai.

Ainsi donc tombe le bruit qui avait un instant couru que Tcheng-Ki-Tong aurait été condamné à mort par un haut conseil de justice, pour avoir tripoté à l'occasion d'un emprunt que le gouvernement chinois tentait de négocier à Paris.

Déficit budgétaire en Italie

Rome, 7 juin. — Le *Capitan Fracassa* constate une diminution des perceptions de l'Etat dans toutes les branches de l'impôt.

Aussi, la commission générale, dans sa réunion d'hier, a dû réduire, d'accord avec le ministre du trésor, les prévisions ministérielles pour 91-92 de plus de onze millions.

« C'est le déficit, » dit ce journal.

L'arrangement anglo-portugais

Lisbonne, 7 juin. — La Chambre des députés a adopté le projet de loi autorisant l'arrangement avec l'Angleterre par 105 voix contre 6.

Le renouvellement de la triple-alliance

Berlin, 7 juin. — Ce qui porte à croire que le traité renouvelant la triple alliance est définitivement signé c'est que plusieurs fonctionnaires des chancelleries allemande et autrichienne, ainsi que l'aide de camp du général de Caprivi ont reçu des décorations italiennes.

En outre, on annonce que l'empereur a exprimé le désir que le prince de Naples, le fils du roi Humbert, qui doit aller en Angleterre cette année, fasse coïncider son voyage avec le sien.

Un conflit entre Bohémiens et gendarmes

Vienne, 7 juin. — Une bande de bohémiens comprenant 58 hommes, femmes et enfants, qui avait établi son campement dans les environs de Simon-Tornya (Hongrie), a eu avec les gendarmes un sérieux engagement.

Les bohémiens luttèrent en désespérés ; trois d'entre eux furent tués, les autres sérieusement blessés.

Le chef de la bande, fait prisonnier, déclare se nommer Living et être l'auteur du dictionnaire pour lequel l'archiduc Joseph écrivit une préface.

Le brigandage en Turquie

Constantinople, 7 juin. — Les voyageurs faits prisonniers par les brigands n'ont pas encore été remis en liberté.

Les brigands exigent d'abord une rançon de 8,000 livres et l'assurance qu'ils ne seront pas poursuivis par les troupes, ni inquiétés en raison de cet attentat.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La grève des Rentreurs. — Nous recevons la nouvelle lettre suivante :

« Roubaix, le 4 juin 1891.

» Monsieur le Directeur Gérant du *Journal de Roubaix*.

» La grève des rentreurs bat son plein depuis quelques jours dans la totalité des usines de Roubaix.

» Malgré la situation exceptionnelle qu'ils occupent dans les ateliers, les rentreurs ont quitté leur travail d'un jour à l'autre, sans se préoccuper autrement des engagements de revendication qu'ils avaient contractés envers certains de leurs patrons.

» Cette conduite ne saurait être approuvée, elle pourrait amener l'arrêt de tous les établissements et l'avenir de Roubaix se trouver gravement compromis.

» Ailleurs en France, et dans les pays étrangers, le travail de rentrage est fait par des femmes qui ont généralement l'œil prompt et les doigts plus substils que ceux des hommes. Ce travail se faisant dans la position assise et ne comportant aucune fatigue, pourquoi ne pas fonder dès maintenant un atelier d'apprentissage pour initier les femmes à ce métier ?

» Il est prouvé qu'en fort peu de temps on peut former une excellente rentreuse. Je viens donc, monsieur, soumettre par la voie de votre journal, l'idée de l'installation d'une école de rentrage pour femmes et jeunes filles. Au bout de quelque temps, le nombre d'ouvrières serait suffisant pour faire face aux besoins de la fabrique.

» Il serait même question de former avec le temps, deux équipes dans chaque usine, pour permettre aux femmes mariées de travailler soit le matin, soit le soir seulement, de façon à leur laisser un demi-jour pour s'occuper des soins de leur ménage. Il nous est affirmé que pendant la demi-journée de travail qu'elles fourniront, il leur sera facile (lorsqu'elles auront l'habitude du métier) de trouver un appoint sérieux pour les besoins de leur famille.

» Dans ces conditions, les hommes pourront continuer à occuper les emplois où la fatigue joue son rôle et laisser aux femmes le rentrage qui convient tout à fait à leur constitution. Ils leur procureront en outre, la facilité de renoncer au travail de nuit, leur santé et la morale y trouveront leur compte.

» Tout ceci devrait faire réfléchir les rentreurs qui sont des gens généralement intelligents. Peut-être pourraient-ils comprendre autrement qu'ils ne le font leurs véritables intérêts et ceux de leurs familles, et afin de pouvoir discuter ces intérêts en pleine indépendance, il faudrait les engager à se réunir ailleurs que chez des cabaretiers dont les affaires commerciales se trouvent trop bien du maintien de la grève et d'une *triple* réunion obligatoire, chaque jour, dans leurs estaminets.

» En vous remerciant à l'avance pour l'insertion de cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes plus sincères salutations.

» *Un père de famille soucieux de ses intérêts et de la prospérité de Roubaix.* »

Notre courrier de dimanche nous a apporté aussi une lettre d'un rentreur, qui n'a pas cru devoir faire grève. Les raisons qu'il nous donne méritent d'être connues :

« Monsieur le Rédacteur,

» Les camarades du syndicat nous méprisent parce que nous travaillons et ils nous reprochent de ne pas aller avec eux. Je peux même dire qu'ils veuleut nous empêcher de travailler. Ils ne doivent pas s'occuper de ça ; ils font à leur mode et nous aussi.

» Je vais vous dire, à l'heure, pourquoi je travaille et aussi pourquoi je ne suis pas du syndicat. C'est parce que je gagne de belles journées, 35 à 40 fr. par semaine, mon garçon gagne 12 à 15 fr., il commence à tisser et je suis d'avis qu'il faut prendre le bon temps pendant qu'on l'a; il est rare assez. Et puis, j'ai idée que les patrons tiendront ferme et alors au lieu de 100 rentreurs sans ouvrage, y en aura 250 quand tout ça sera fini, et je n'ai pas de goût de me trouver sur le pavé avec eux.

» Je me serais bien mis du syndicat pour profiter de la caisse ; mais j'ai voulu voir avant ce qu'on allait faire de l'argent. Au lieu de le laisser pour des secours mutuels, des retraites, des sociétés de consommation, j'ai eu peur, qu'un jour ou l'autre, on s'en servirait pour faire grève et qu'il aurait fondu comme du beurre sur l'étuve. Je pense bien que c'est ce qui va arriver.

» Après que leur colère sera passée, les camarades seront les premiers à dire que c'est nous autres qui avons raison. Le jour où ils feront un syndicat, où chacun sera libre de travailler où de se reposer, et où l'on ne touchera pas à l'argent pour payer ceux qui se reposent, je m'y mettrai.

» Voilà mes raisons, Monsieur, je pense qu'elles sont bonnes. Si je vous demande de les mettre sur votre journal, c'est parce que beaucoup de rentreurs pensent comme moi et qu'ils n'osent pas le dire. Mais, au moins, qu'on nous laisse travailler tranquillement. » *Un rentreur qui se méfie.* »

Un ouvrier rentreur frappé de plusieurs coups de couteau par un ouvrier peigneur. —

Un ouvrier rentreur, qui n'est pas en grève, nommé Delbecq, se trouvait, dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, à l'estaminet du *Moulin*, rue de la Paix.

Dans le même établissement étaient attablés quatre ouvriers appartenant à différents corps de métiers. Il y avait entre autres un peigneur.

Une discussion s'éleva bientôt entre l'ouvrier rentreur et les autres ouvriers. Le premier fut vivement pris à partie par l'ouvrier peigneur qui lui reprocha de travailler, alors que ses camarades de travail chômaient. Il fut même invité à sortir du cabaret, pour vider la querelle. « Sors avec moi, lui cria l'ouvier peigneur, et je te fends ton affaire ! »

L'ouvrier rentreur sortit aussitôt, et fut terrassé et violemment frappé. La rage de l'ouvrier peigneur allait en augmentant. Il prit un couteau de poche et en porta plusieurs coups à l'ouvrier rentreur qui reçut, entre autres, une profonde blessure au-dessus de l'œil droit.

La police est alors survenue et a arrêté l'ouvrier peigneur et un de ses camarades, qui ont été écroués à la prison centrale.

La procession générale d'hommes qui a eu lieu, dimanche, à 6 heures, en l'église Saint-Martin, a été particulièrement imposante. Elle a été précédée du chant d'un psaume, de l'hymne du T. S. Sacrement et du *Magnificat* en faux-bourdons ainsi que d'une courte allocution dans laquelle M. l'abbé Mourmentyn a montré, dans un langage emoreint d'une onction pénétrante, que l'Eucharistie était la source de toutes les grâces et de toutes les faveurs célestes.

Un nombre considérable d'hommes, venus des diverses paroisses de la ville, ont accompagné avec des cierges, le T. S. Sacrement à travers la foule des assistants qui remplissaient l'église. C'était un spectacle bien édifiant. Après la procession tous ces hommes se sont massés dans le chœur et le sanctuaire splendidement illuminés. L'amende honorable et la consécration des familles de la paroisse au Sacré-Cœur a été prononcée en chaire. La bénédiction du T. S. Sacrement a terminé cette cérémonie qui chaque année est de plus en plus imposante par le nombre d'hommes qui y prennent part.

L'Adoration solennelle du T. S. Sacrement a atturé, dimanche, une foule compacte à tous les offices en l'église du Sacré-Cœur. Précédée d'exercices préparatoires qui ont eu lieu le vendredi et le samedi et de l'adoration nocturne, cette sainte journée a été pour la paroisse l'occasion d'une sincère manifestation de foi et de piété.

Les communions ont été nombreuses aux messes du matin et la grand'messe a été célébrée en présence d'une assistance qui remplissait entièrement l'église. La chorale de la paroisse a exécuté d'une façon irréprochable une messe en musique. Après l'évangile, le prédicateur, un Père Dominicain, a montré en termes émouvants, l'amour de Jésus-Christ pour les hommes se manifestant dans le Sacrement de l'Eucharistie, par l'anéantissement et l'isolément auxquels il s'est volontairement condamné.

A l'exercice de clôture, qui a eu lieu à six heures, l'affluence des fidèles a été encore plus considérable qu'aux autres offices de la journée. L'église était littéralement bondée. Après le chant de l'hymne *Sacris Solemnis*, le prédicateur a prononcé un remarquable discours sur le culte d'adoration qui est dû à Notre-Seigneur dans le Sacrement de son amour.

La procession a ensuite fait trois fois le tour de l'église, au milieu du recueillement général, pendant que le chœur chantait la belle prose *Pauda Sion*. Un grand nombre d'hommes portant des flambeaux ou des cierges faisaient escorte au Dieu de l'Eucharistie. L'amende honorable au Sacré-Cœur a été ensuite lue du haut de la chaire et la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Nous devons signaler la brillante illumination du sanctuaire qui, vue du bas de l'église, était du meilleur effet.

Dimanche après-midi ont eu lieu, en l'église Ste-Elisabeth, les funérailles d'un membre de la commission de l'harmonie *La Concordia*, M. Omer Delmotte. La société y assistait en corps. Les cordons du poêle étaient tenus par des membres de la commission.

Expériences d'extincteurs. — Aujourd'hui, à quatre heures du soir, seront faites, Boulevard Gambetta, près la rue de Lannoy, des expériences d'extinction d'incendie par les Grenades Labbé, en présence des autorités et des officiers de la compagnie des Sapeurs-Pompiers. Les curieux ne manqueront pas dans une ville où les incendies sont si fréquents.

Les concours colombophiles. — Nous publions plus loin, des détails sur les concours colombophiles de dimanche.

Accident boulevard Gambetta. — Dimanche matin, vers onze heures et demie, la voiture de M. Moermann, boulanger, rue Pierre de Roubaix, descendait le Boulevard Gambetta conduite par un de ses voisins M. S... à qui il avait confié l'attelage.

Une femme, Marie Warenne, traversait à ce moment la chaussée; la voiture, qui arrivait à toute vitesse, la renversa et passa sur elle.

Un docteur, M. Delannoy, a constaté une fracture à la clavicule gauche et des contusions multiples aux bras et aux côtes.

La blessée a été transportée chez elle Grande-Rue, 95.

Un accident rue du Collège. — Vendredi après-midi, une ouvrière soigneuse, du peignage Amédée Prouvost, rue du Collège, a eu la main prise dans les cylindres de son métier en pleine marche : trois doigts de la main gauche ont été écrasés. Un docteur a immédiatement prodigué ses soins à la malheureuse ouvrière, et l'a fait transporter à l'hôpital.

Un pochard qui veut se noyer. — Dimanche matin, vers onze heures et demie, un sieur D... se trouvait dans la grande rue, à proximité du canal. Il déclarait à tout homme qu'il allait se jeter à l'eau. Comme il ne paraissait pas avoir grand soif, on ne prit aucune attention à ses dires.

Mais, au pont du cimetière, l'ivrogne se jeta résolument dans le canal. Naturellement, un rassemblement considérable se forma.

Il s'agissait évidemment d'une fantaisie de pochard car notre homme s'empressa de s'accrocher aux perches qu'on lui tendait. On parvint ainsi, non sans peine, à le ramener sain et sauf.

D... a été reconduit ensuite à son domicile.

Un vol boulevard d'Armentières. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont pénétré dans une maison en construction du boulevard d'Armentières, en escaladant la palissade. Ils y ont enlevé différents outils de menuisier d'une valeur de trente francs, appartenant à M. Jules M... demeurant rue de l'Epeule.

M. M... a constaté le vol samedi après-midi et a porté plainte à M. Horber, commissaire du 1er arrondissement.

Une rixe, rue de Lannoy. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi, plusieurs jeunes gens entraient à l'estaminet de Mlle Legrand, rue de Lannoy, près la rue du Tilleul. Un nommé D..., dessinateur, eut une discussion avec la cabaretière. Plusieurs clients, qui se trouvaient, à ce moment dans l'estaminet, feignirent de se retirer, mais ils restèrent postés à l'extérieur.

M. D... ferma la porte de l'établissement; quelques instants, après, la vitrine fut enfoncée. M. D..., ouvrant la porte pour s'assurer de ce qui se passait à l'extérieur, reçut au visage, un violent coup de casse-tête qui lui fit de graves blessures au-dessous de l'œil droit. Il fut conduit au poste du 3e arrondissement, où M. le docteur Delaunoy, fit un premier pansement.

La police se rendit à l'estaminet et sur la route rencontra un nommé Deroubaix, de la rue Decrème, qui avoua être l'auteur du coup de casse-tête. Deroubaix a été écroué au dépôt.

Malgré l'heure tardive, à laquelle cet incident s'est produit, un rassemblement considérable s'était formé vis-à-vis de l'estaminet.

Chanteurs nocturnes. — Samedi soir, vers minuit, deux individus se trouvaient dans la rue de la Gare : nous ne savons s'ils revenaient de Sarcelles, mais ils jouissaient du plus complet des pompons, comme dit la chanson. Ils faisaient un tel vacarme que deux agents en patrouille, attirés par le bruit, ont dû arrêter ces ténors nocturnes, en pleine exhibérance d'improvisations, et les conduire au dépôt — où l'histoire n'ajoute pas qu'ils aient continué leurs vocalizes.

Un ivrogne récalcitrant. — Samedi après-midi, vers deux heures et demie, l'agent Lescouffe passait rue des Fossés, quand il aperçut les étranges zigzags d'un individu en complet état d'ivresse : le pochard causait du scandale par ses gestes et ses paroles. L'agent voulut l'emmener au poste; mais le disciple de Bachus ne voulant pas entendre de cette oreille, ayant probablement soif encore. En conséquence, il se précipita, autant que le lui permettait son instable équilibre, sur le représentant de l'autorité, il le terrassa, et lui arracha son col et sa cravate.

L'agent, bien que se trouvant dans une fâcheuse posture, parvint néanmoins à tenir les mains de l'ivrogne, mais celui-ci le mordit fortement au pouce de la main ganche. Heureusement survint le brigadier Lemaire qui parvint à dégager son collègue. Tous deux conduisirent notre homme, sous bonne escorte, au dépôt du 3e arrondissement.

Florimond Duquennoy — c'est le nom de notre héros — n'est âgé que de 15 ans.

..... Aux âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années !

La Société Philanthropique des employés coiffeurs — A la réunion qui a eu lieu, le jeudi 28 mai, au siège, 2, rue du Pays, la Commission a été ainsi désignée par la Société :

Président, Jules Gilly-Laquerse; vice-président, G. Letirand; secrétaire, C. Chamalet; trésorier, A. Masset.

Commissaires : Pierre Raepsart, G. Dnrot, Palmart, Houzé.

Après la nomination du bureau, il a été décidé qu'une dernière démarche serait tentée près des patrons; on a chargé un délégué de se rendre chez eux.

Une réunion générale sera tenne mardi 9 juin, 2, rue du Pays, à 9 h. 1/2. Ordre du jour : Déclaration du président.

Les processions dans les communes voisines de Roubaix. — Les processions, qui sont sorties, dimanche matin, à Croix, Wasquehal, Leers, Lys, Lannoy et Hem, ont été suivies par un grand nombre de fidèles. Partout, les habitants ont rivalisé de zèle, dans la décoration des rues et des façades des maisons.

A Croix, il s'est produit un incident qui a fait quelque bruit. Deux habitants du Boulevard de la Chapelle, appartenant à la religion protestante, ont affiché, sur leur façade, une *protestation* contre le passage de la procession dans leur rue.

Wattrelos. — *La sortie de la procession.* — La commune de Wattrelos a assisté, dimanche matin, à une bien imposante cérémonie; à l'issue de la grand'messe, et vers onze heures et demie, en dépit d'un temps incertain, d'un ciel plein de menaces, un charmant cortège sortait processionnellement de l'église. Il a parcouru les rues de la Mairie, Négrier et du Moulin, et son retour au sanctuaire s'est effectué par la Grand'Place.

On remarquait sur le parcours deux magnifiques reposoirs, l'un rue Négrier, l'autre rue de la Mairie : il y avait en outre plusieurs arcs de triomphe qui produisaient très bel effet; citons ceux des rues Négrier, du Moulin et de la Grande-Place.

Toutes les maisons étaient décorées et enguirlandées de feuillage. Des deux côtés du cortège, la foule silencieuse et recueillie faisait la haie et s'inclinait au passage du Dieu vivant. Le Saint-Sacrement était porté par M. le curé de la paroisse.

La musique municipale assistait à la procession — ainsi que les confréries d'hommes et de femmes, les enfants des écoles communales, garçons et filles, ces dernières en robe blanche et portant des bannières.

— *Un vol au hameau de la Plume.* — Samedi à midi, un jeune homme, manœuvre de maçon, le nommé Vandeubroucke, âgé de 13 ans, domicilié au hameau de Bas-Chemin, se trouvait chez M. Auguste Selosse où on lui avait servi à dîner. Pendant le repas, M. Selosse déposa dans un meuble une pièce de vingt francs; quelques instants après, la dame Selosse y plaça également une certaine somme, 8 francs 20 centimes, puis elle cacha la clef derrière une statuette.

Le dîner terminé, les époux Selosse sortirent. Vers une heure, le sieur Vandenbroucke qui les avait vu partir, pénétra dans l'habitation par une fenêtre donnant sur la rue, et enleva la somme déposée dans le meuble soit 28 francs 20 centimes.

Vers deux heures, Mme Selosse aperçut la fenêtre ouverte et constata l'empreinte de pieds sur une table cirée qui se trouvait à proximité de la croisée. Le tiroir du meuble était ouvert.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur Vandenbroucke. Mme Selosse avertit M. le commissaire Renard qui fit appeler le coupable présumé ; celui-ci avoua sur le champ. Son arrestation fut immédiatement opérée et il fut écroué à la prison de Wattrelos.

Un vol de zinc. — Dans la nuit de dimanche à lundi, trois douaniers de la brigade ambulante se trouvaient postés au hameau du *Laboureur*. Ils virent soudain passer, sur la grande route de Roubaix, vers deux heures, deux hommes portant chacun un gros sac sur l'épaule.

Ils s'avancèrent en vue d'obtenir la déclaration du contenu des sacs : malheureusement les douaniers furent aperçus, et nos quidams prirent la fuite en abandonnant leur charge. Les douaniers se mirent immédiatement à leur poursuite et parvinrent à en arrêter un, le nommé Ferdinand Callens, repris de justice dangereux et expulsé de France ; cette arrestation a été faite près du cimetière de Roubaix.

On vérifia ensuite le contenu des sacs et l'on constata qu'ils renfermaient cinquante cinq bilogs environ de rognures de zinc.

Interrogé sur la provenance de ces matières, Callens avoua qu'elles venaient d'être enlevées par eux chez MM. Delannoy et Mulliez, raffineurs de pétrole, au Laboureur, et qu'ils pratiquaient ce genre de vols depuis quelque temps déjà. Cette marchandise était ensuite vendue en Belgique à raison de 0.30 centimes le kilog.

Callens a été écroué à la prison de Wattrelos.

Croix. — *L'Union des Trompettes*, s'est rendue dimanche après-midi, au Breucq ; elle a offert une couronne à la fanfare du hameau, et l'a félicitée de ses succès au concours de Dunin ; puis elle a exécuté diverses sonneries.

La fanfare a répondu à ces souhaits par un chaleureux vivat. Les vins d'honneur ont été ensuite offerts.

— *Une bagarre.* — Dimanche soir vers onze heures, trois jeunes gens — parmi lesquels un nommé Aloïse Vantiphout, de Croix, déjà condamné à 6 jours de prison pour voies de faits envers une cabaretière, Mme Clause, et sa fille — entraient dans l'établissement de cette dernière, rue de la Limite.

Le cabaretier refusa à Vantiphout et pour cause, la consommation qu'il avait demandée et le pria même de sortir. Vantiphout furieux, lui lança en pleine poitrine un violent coup de poing et le malheureux cabaretier tomba sans connaissance.

Un ami de Vantiphout, nommé Louis Gossens et habitant Roubaix, rue de la Chapelle-Carrette, saisit alors une chaise et en frappa à son tour le cabaretier à la tête. Mlle Clause voulant intervenir pour protéger son frère, fut terrassée elle aussi, et Vantiphout lui asséna également à la tête des coups de chaise.

Le troisième individu, un sujet belge du nom de Batz, habitant le chemin de la Mackellerie, brisa la lampe de l'estaminet ; puis nos trois forcenés prirent la fuite. Pendant qu'on allait prévenir la gendarmerie, M. le docteur Lepers opéra un premier pansement.

La gendarmerie se mit immédiatement à la recherche des agresseurs : elle parvint à en retrouver deux dans les environs de Croix. Batz, qui n'a pas été arrêté a passé, dit-on, la frontière.

Wasquehal. — *Une tentative de suicide.* — Un jeune homme de Saint Quentin s'est jeté, samedi après-midi, dans le canal. Des ouvriers qui passaient lui tendirent une perche; le jeune homme la saisit et put ainsi être sauvé. Il n'a pas voulu donner le motif de sa détermination.

Lys les Lannoy. — Le carrousel de Lys avait amené, dimanche, une foule nombreuse en cette commune.

La musique municipale la *Lyre Ouvrière*, s'est rendue à la *Justice* à la rencontre des cavaliers. Cent quarante amateurs environ se sont disputés les prix. Voici dans quel ordre ils ont été distribués :

1er prix, 150 fr., MM. Clovis Bourgois, de Pecq; 2e, 100 fr., Victor Lebrun, de Lys, militaire au 21e dragons; 3e, 80 fr., Jules Liagre, de Lottignies; 4e, 60 fr., Gustave Moulin, de Pecq; 5e, 50 fr.; 6e, 40 fr., aux deux inséparables Désiré Duquennoy de Touffiers et Jean-Baptiste Lebrun, de Bondues; 7e, 20 fr., François Castel, d'Hellemmes.

Les surprises ont été remportées comme suit :

1re, MM Auguste Verriest de Roubaix; 2e, Broucq de Leers-Nord; 3e, Vermeesch de Comines (France); 4e, Jean Lienard, d'Hellemmes; 5e, Burg de Marcq-en-Barœul; 6e, Remy Jules de Pecq; 7e, Heu de Merignies, 8e, Delepianque Julien de Saint Léger; 9e, Caron, de Mérignies.

Le bureau était présidé par M. Jules Verriest de Roubaix, aidé de M. Edmond Quenée-Lepers, de Lys.

Pendant le carrousel une quête, pour les pauvres a été faite par Mlle Renard conduite par M. le Président de la Commission.

COMMUNICATIONS DIVERSES

La chorale l'« Aurore » — La Commission de la chorale l'*Aurore* informe les sociétaires qu'elle vient d'envoyer son adhésion au concours d'Issy-sur-Seine, qui aura lieu le 9 août 1891, et qu'à cette occasion les répétions auront lieu le mardi pour les basses et barytons; le jeudi pour les 1ers et 2mes ténors; le samedi à 9 heures et dimanche à 11 heures du matin, répétition générale.

— *Choral Eiffel.* — La commission administrative du *Choral Eiffel* prie MM. les sociétaires d'assister à la réunion obligatoire qui a lieu mardi, 9 courant, à 9 heures du soir pour la nomination de 10 nouveaux sociétaires et la répétion générale du nouveau chœur.

— Les membres de la *Fanfare de Beaurepaire* sont instamment priés d'assister aux répétitions générales qui auront lieu les mercredi 10 juin et samedi 13 pour la préparation des morceaux qui seront exécutés le 14 au festival d'Hanbourdin.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Mefer**, de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis (excepté le 3e jeudi du mois), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures, rue du Collège, 73 (en face du Collège). 53925—26861

Il vous faut un purgatif ? Ne prenez que celui qui est recommandé par la lettre suivante :

Saussignac (Dordogne), le 12 avril 1890. — J'ai employé vos Pilules Suisses chez quelques malades qui en ont retiré un réel profit. Je vous adresse mes remerciements avec l'autorisation de publier ma lettre.
269481 Docteur Pauvert, médecin.

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50**, selon le genre. 52206—26052

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal